

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 14 mai 2020

Présidence de M. Vito Vita

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 67-2020 de la Municipalité du 24 février 2020,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

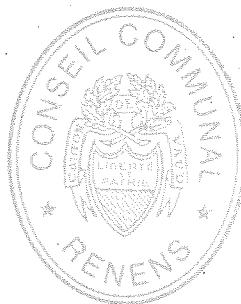
AUTORISE la Municipalité à signer avec la Fondation du TKM, l'État de Vaud et les communes fondatrices une Convention de subventionnement multipartite de 4 ans de 2021-2024.

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2021 et suivants les charges inhérentes au présent préavis telles que décrites au chapitre 4.2 des incidences financières.

Ainsi délibéré en séance du 14 mai 2020

Le Président:


Vito Vita



La Secrétaire:

Yvette Charlet